



INFORMATION AU PUBLIC

Objet: Passage des géomètres du cadastre sur la commune d'Eyguières.

La Direction Générale des Finances Publiques missionne des géomètres du cadastre qui vont parcourir le territoire de la commune afin de mettre à jour le plan cadastral.

Ces géomètres peuvent être accompagnés d'aides géomètres, ils peuvent être appelés, dans l'exercice de leurs fonctions à pénétrer dans les propriétés de particuliers ou communales, closes ou non closes, à l'exception de l'intérieur de l'habitation (loi n°374 du 6 juillet 1943 – loi n°57.391 du 28 mars 1957).

Cette opération va se poursuivre jusqu'à la fin de premier trimestre 2017.

Henri PONS
Maire d'Eyguières
Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Conseiller Départemental des Bouches du Rhône